

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MUNICIPALITE DE TUNIS



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 32/2018

Exécution des travaux de rénovation et de réhabilitation du réseau d'éclairage public de la Ville de Tunis

La Municipalité de Tunis lance un appel d'offres pour l'exécution des travaux de rénovation et de réhabilitation du réseau d'éclairage public de la Ville de Tunis répartis comme suit:

- **Lot n° 1** : Rénovation du réseau d'éclairage public de la Ville de Tunis
- **Lot n° 2** : Réhabilitation du réseau d'éclairage public de la Ville de Tunis

Les entreprises qui disposent d'un agrément ou du cahier des charges spécialité «**B2**» catégorie **3** et plus «**R4**» catégorie **3** et plus pour le lot n° 1 et «**B2**» catégorie **3** et plus ou «**R4**» catégorie **2** et plus pour le lot n° 2, approuvés par le Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire, peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres et le retirer tous les jours ouvrables, pendant l'horaire administratif à la Direction de l'Eclairage Public sise au 65 avenue de Londres Tunis, après paiement d'un montant de 100DT.

Les soumissions doivent être placées sous triple enveloppes cachetées.

L'enveloppe extérieure qui doit porter l'indication «À ne pas ouvrir, appel d'offres n°32/2018 pour l'exécution des travaux de rénovation et de réhabilitation du réseau d'éclairage public de la Ville de Tunis lot n°.....» contiendra, outre les pièces administratives requises mentionnées à l'article 11-1 du CAO, le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières signés ainsi que le cautionnement provisoire d'un montant correspondant à chaque lot conformément à l'article 10 du CCAP valable **120** jours à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres.

Cette enveloppe doit contenir deux enveloppes intérieures :

- une 1^{ère} enveloppe intérieure fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention « **offre financière** » contiendra les pièces financières indiquées à l'article 11-3 du CAO que l'intéressé a retirées de l'administration complétées et signées.

- une 2^{ème} enveloppe intérieure fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention « **offre technique** » contiendra les pièces techniques indiquées à l'article 11-2 du CAO que l'intéressé a retirées de l'administration complétées et signées.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou deux lots.

Les offres doivent parvenir par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par rapid-poste à la Municipalité de Tunis, Hôtel de Ville, La Kasbah –Cedex 1080 Tunis, ou **en mains propres contre récépissé au Bureau d'ordre Central au plus tard le 18 mai 2018 à 10h.**

La date de la réception au bureau d'ordre central fait foi.

La séance d'ouverture des offres est publique, elle sera tenue le même jour le 18 mai 2018 à 10h30 à l'Hôtel de Ville la Kasbah à la salle des réunions "Bloc B".

L'ouverture des offres techniques et financières se fera au cours de la même séance.